

AGO APEL SAINTE CLOTILDE 2020-2021 Compte-rendu de l'AGO du 5 octobre 2021 à 20h00

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue pour partie :

- en présentiel dans la salle des fêtes de l'établissement,
- et en distanciel.

Personnes présentes et/ou représentées

- Membres du Bureau :
 - Antoine de Lacombe, Président
 - Gabrielle Huffenus, Vice-présidente
 - Vincent Spettel, Secrétaire
 - Marie Huot, Trésorière
- Ainsi que 5 parents en présentiel et 17 parents présents en distanciel via Teams (selon liste d'émargement).
 - ✓ Le quorum étant atteint l'assemblée générale, régulièrement convoquée, peut délibérer.
- Pour l'Etablissement :
 - Monsieur Gilles Poiriez, chef d'établissement
 - Madame Laure Margan, chef d'établissement 1^{er} degré

Ordre du jour

1. Mot d'accueil des Chefs d'établissements
2. Adoption du PV de l'AGO du 1^{er} octobre 2020
Adoption des PV de l'AGE du 03 et 16 décembre 2020
3. Rapport financier de l'exercice 2020-2021
4. Rapport moral du Président
5. Quitus à la Trésorière et Comité sortant
6. Validation du montant de la cotisation 2022-2023
7. Election des membres du Comité APEL
8. Divers

1. Mot d'accueil des Chefs d'Etablissement

Monsieur Poiriez et Madame Margan remercient les membres de l'APEL pour tout le travail fourni durant l'année scolaire écoulée, tout en soulignant l'année particulière passée du fait de la crise sanitaire.

Antoine de Lacombe souhaite la bienvenue à Mme Margan à sainte Clotilde, dans ses nouvelles fonctions de chef d'établissement du 1^{er} degré (maternelle, primaire) et exprime le souhait de soutenir à nouveau des activités durant cette année scolaire au profit de tous les élèves de l'établissement.

2. Adoption du PV de l'AG du 27 septembre 2019

Adopté à l'unanimité.

Question concernant la mise à dispo d'une salle de repas tiré du sac pour les élèves. Mr Poiriez répond que pour des raisons de sécurité alimentaire, il n'est pas en mesure de répondre positivement à cette demande.

Adoption des PV des AGE du 03 et 16 décembre 2020, ayant modifié les statuts de l'APEL sainte Clotilde, à la demande de l'APEL académique et nationale.

Adopté à l'unanimité.

3. Rapport financier de l'exercice 2020-2021

Marie Huot, en sa qualité de Trésorière, donne lecture de la situation financière du Comité APEL sainte Clotilde pour l'exercice du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021, présentant un solde positif de 4 970 €. Le compte de résultat présente un cumul de 26 097 €.

Dans le détail des subventions,

- 3 185 € ont été dépensées pour des actions « Ecole »,
 - 697,31 € ont été dépensées pour des actions « Lycée »,
 - 467,48 € ont été dépensées pour des actions « Pastorale »
- Soit un total de subventions attribuées de 4 349,79 €

Adopté à l'unanimité.

4. Rapport moral du Président

Antoine de Lacombe adresse un remerciement aux personnes présentes en présentiel et en distanciel, et salue la présence de Monsieur Poiriez et Madame Margan, Chefs d'Etablissement.

Antoine de Lacombe présente en quelques mots ce qu'est l'APEL et son fonctionnement ; puis il retrace les actions mises en œuvre par l'APEL sainte Clotilde, telles que :

- Formation et accompagnement des parents correspondants tout au long de l'année scolaire.
- Participation aux Conseil d'école (1^{er} degré) et au Comité local (Etablissement).
- Actualisation de la page internet de l'apel www.clotilde.org/apel
- Lien avec l'appel académique.
- Gestion de la messagerie électronique de l'apel apel.clotilde@gmail.com
- Soutien lors de projets pédagogiques, événements sportifs, sorties culturelles, projets pastoraux et à la demande des enseignants/collaborateurs de l'établissement.
- Organisation de différents événements récréatifs durant l'année scolaire.

- Réunions du Bureau environ une fois par mois et du Comité environ une à deux fois par trimestre. Durant l'année écoulée, ces réunions se sont toutes déroulées en mode distanciel.
- Etc. plus d'info via notre page www.clotilde.org/apel

Année 2020/2021 : fort engagement de la part de l'établissement de maintenir le suivi de l'enseignement en présentiel. L'apel remercie à ce titre la Direction de l'établissement d'avoir fait le nécessaire et tout mettre en œuvre pour que les cours puissent être gérés du mieux possible.

Points majeurs discutés :

Covid-19

Cours d'informatique à l'école

Mois sans tabac en octobre 2020

Participation aux réunions travaux accès PMR et travaux CDI.

Adopté à l'unanimité

5. Quitus à la Trésorière et Comité sortant

Quitus entier est donné, à l'unanimité, à la Trésorière et au Comité sortant pour la gestion 2020-2021.

6. Validation du montant de la cotisation 2022-2023

La cotisation à l'APEL sainte Clotilde, pour l'année 2022-2023, est maintenue à 22,50 €uros.

Adoptée à l'unanimité.

7. Election des membres du Comité APEL

Antoine de Lacombe donne lecture du nom des membres sortants, soit parce qu'ils n'ont plus d'enfant au sein de l'établissement, soit par choix personnel, en les remerciant chaleureusement :

- Anne Beyl
- Marie Chapoutot
- Anne Fontaine
- Nadia Hamza
- Nicolas Kientz
- Florence Ledoux
- Catherine Mosser
- Abdallah Laamri
- Vincent Spettel

Sont ensuite indiqués le nom des nouveaux candidats pour œuvrer au Comité APEL sainte Clotilde :

- Domitille Buck
- Maryline Glémot

Sont élu(e)s à l'unanimité au Comité APEL sainte Clotilde pour l'année scolaire 2021-2022 :

(E = Ecole ; L = Lycée)

- Patricia Barthe (L)
- Domitille Buck (E)
- Sandra Félix (L)
- Maryline Glémot (L)
- Géraldine Gomez-Erath (E)

- Gabrielle Huffenus (L)
- Marie Huot (E)
- Céline Krieger (L)
- Sophie Labelle (E)
- Antoine de Lacombe (E)
- Alix Letertre (E)
- Pierre Mazurek (E)

Soit un Comité de 12 membres (7 parents « école » et 5 parents « lycée »).

Le nouveau Bureau sera élu lors de la réunion du Comité du mardi 5 octobre 2021 à 21h20, via Teams.

8. Divers

- Pas de divers.

Les points de l'ordre du jour ayant été tous abordés, l'Assemblée Générale est close à 21h20

Vincent SPETTEL
Secrétaire APEL sainte Clotilde